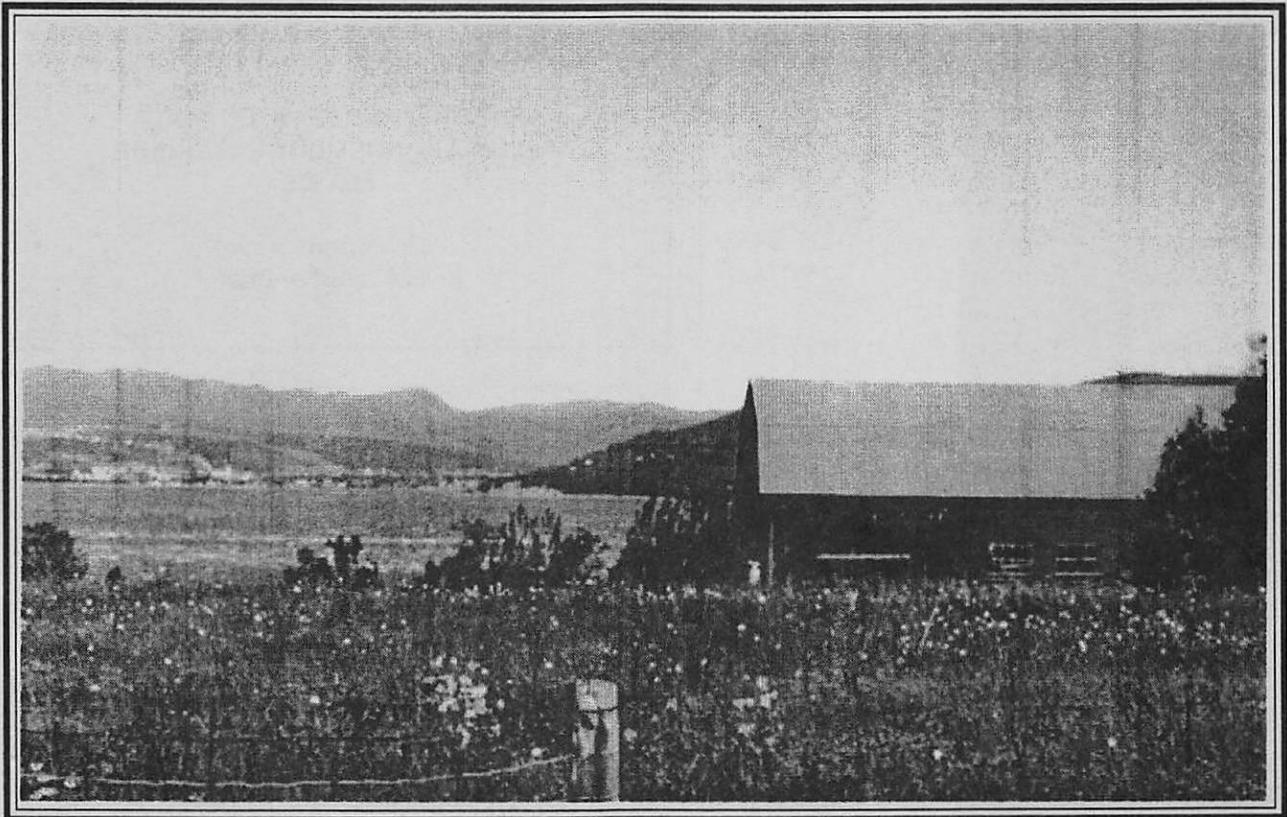


L'ECHO DE ST-FRANÇOIS

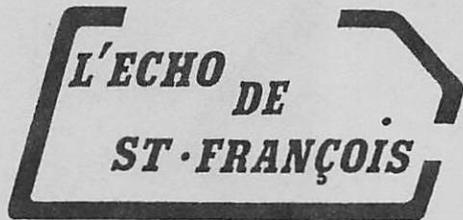
Journal communautaire de St-François Vol.3 No.10



SOMMAIRE

L'Écho du Patrimoine	3	Communiqués	10
Bibliothèque Du Rocher	4	Calendrier des activités	11
Cercle de Fermières	5	Les Jeux de l'Écho	12
La Recette de l'Écho	6	Chronique du maire	17-18
Réflexion	7	L'Écho municipal	19-33
L'Écho des loisirs et des sports	9		

SEPTEMBRE 1996



C.P. 321
 St-François de Montmagny - G0R 3A0
 Tél.: (418) 259-2567

Journal Communautaire réalisé bénévolement

Réjean Cloutier	Publicité	259-2567
Jocelyne Roy	Trésorière	259-2114
	Petites Annonces	259-2114
Rosaire Simard	Distribution	259-7888
Raynald laflamme	Équipe de rédaction	259-2659
	Secrétariat	
Lorraine Lamonde	Équipe de montage	259-2433
Jean-François Noël	Directeur	259-7641
Conrad Lamonde	Directeur	259-7295

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégier ou de la corriger avant publication.

CONTRIBUTION	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	\$10.00	\$ 96.00
1/4 page	15.00	144.00
1/2 page	30.00	288.00
1 page	50.00	480.00
ABONNEMENT ANNUEL EXTÉRIEUR	3.00	24.00
ABONNEMENT GRATUIT À TOUS LES RÉSIDENTS DE ST-FRANÇOIS		
Petite Annonce	2.00	

Impression: **Imprimerie St-Raphaël Enr.**
 Photo 1ère page numération, gracieuseté de Garant Inc.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

AVIS AUX ORGANISMES

VEUILLEZ PRENDRE NOTE

QUE LA DATE DE REMISE
 POUR VOS ARTICLES,
 PUBLICITÉS ET ANNONCES EST

LE 13 DE CHAQUE MOIS

P.S.: Vous avez quelques minutes? Nous recherchons des bénévoles pour l'assemblage du journal.

**POUR L'ANNÉE 96, LE COÛT
 D'UN ABONNEMENT EXTÉRIEUR
 EST DE:**

**\$3. coût mensuel
 \$24. coût annuel**

**NUMÉROS DE TÉLÉPHONE
 IMPORTANTS**

- AMBULANCE:248-2000**
- C.L.S.C. A.SAVARD248-1518**
- FEU:248-3360**
- MUNICIPALITÉ259-7228**
- SÛRETÉ DU QUÉBEC:248-3705**
- CENTRE ANTI-POISON
 DU QUÉBEC:1-800-463-5060**
- TEL-JEUNES:1-800-263-2266**



MEMBRE DU
RPM
 COMMUNAUTAIRE



Les familles GARANT de la région

Les familles GARANT de la Côte-du-Sud descendent de Pierre GARANT, de Renée CHAMFRAIN et de Catherine LABRECQUE. Pierre GARANT est probablement arrivé en Nouvelle-France vers 1663-1666. Né en 1645, il est le fils de Charles GARANT et Anne MAILLET de Ste-Croix des Peltiers, évêché de Rouen.

Il est confirmé à Québec en 1665, le 11 novembre. En 1666, lors du premier recensement, il déclare avoir 22 ans. En 1669, il épouse Renée CHAMFRAIN, à Ste-Famille de l'Ile d'Orléans. La mariée est originaire de Paris (St-Médard de Paris) et à son mariage elle a 15 ans. Son père est décédé. Elle a probablement été recrutée à la Salpêtrière, maison de charité, et elle est venue en Nouvelle-France pour épouser un mari.

Pierre GARANT obtient des Ursulines, seigneuses d'un fief, une terre qui, lors de l'établissement du Cadastre vers 1880, portera les numéros du cadastre de la paroisse de St-Laurent, 218-219.

GARANT s'attaque à la forêt qui couvre la majeure partie de son lot, défriche et construit une maison pour son épouse. Douze ans après son mariage il a mis 7 arpents en valeur et possède un fusil et 2 bêtes à cornes. De même le jeune couple récolte des bébés. Marie-Thérèse, Joseph, Marthe, Pierre et, en 1684, la jeune mère décède en donnant naissance à des jumelles. Le 8 mars 1684, à St-Laurent I.O., les jumelles sont baptisées et la mère est inhumée.

Pierre GARANT ne peut demeurer seul avec ses jeunes enfants dont l'aînée a 12 ans et c'est Catherine LABRECQUE qui remplace au foyer de GARANT la première épouse, elle a 15 ans. Les bébés arrivent avec régularité. À son décès en 1700, Pierre GARANT était père de 12 enfants vivants.

La Côte sud du fleuve attire les jeunes hommes et c'est Pierre I (il y a deux Pierre GARANT dans la seconde génération) qui obtient une terre à Beaumont.

Catherine LABRECQUE, la seconde épouse de Pierre GARANT décède à 34 ans en 1703.

Puis en 1709, la terre défrichée par l'ancêtre GARANT est vendue et c'est Pierre LECLERC qui devient le propriétaire du lot 218-219 de la paroisse St-Laurent.

Les enfants du premier lit (Renée Chamfrain) et du deuxième lit (Catherine Labrecque) ont presque tous tenté leur chance dans des parties éloignées de l'Ile d'Orléans. On les trouve à Beaumont, à St-Philippe de Laprairie, St-Thomas, Trois-Rivières, Baie St-Paul.

Dans ce qui suit nous concentrerons notre attention sur Pierre I, de la première génération, deuxième lit. Le 10 septembre 1714, il épouse, à St-Thomas de la Pointe à La Caille, Marie-Madeleine MASSON et en 1720, il obtient du seigneur Nicolas-Blaise des Bergères de Rigauville une concession de 4 arpents de front par 40 de profondeur dans ce qui est devenu le rang du Sud de St-François. Il a comme voisine une jeune dame, Madame de MONTÉLÉON, cousine germaine de l'épouse du seigneur.

Nous ne pouvons décrire avec détails ce qui rendit cette dame censitaire. Disons seulement qu'elle avait tenté de marier son mari le 7 janvier 1711 dans un mariage à la Gaumine. Ce dernier, Louis de MONTÉLÉON n'avait pu fournir un certificat attestant qu'il n'était pas déjà marié, les deux jeunes gens avaient eu recours à une tentation de se marier à la Gaumine. La jeune épouse, Marie-Anne LESTRINGANT de St-Martin (16 ans), pût épouser, suivant les règles de l'Église catholique le 16 février suivant, Louis de MONTÉLÉON.

Bien sur, cet incident ne devait pas compter beaucoup pour Pierre GARANT II et il loge son épouse dans une maison qu'il a construite. GARANT ne connaîtra probablement pas sa voisine car elle ne fit pas l'ouverture, imposée par la loi, de sa concession se fiant que sa cousine seigneuresse verrait à lui favoriser une propriété sans «douleur».

Pierre GARANT est donc, le 28 août 1720 censitaire de la terre du rang du sud qui portera les numéros cadastraux 191-192.

C'est de ce couple, GARANT-MASSON que descendent les GARANT de la région qui se sont établis à St-François du Sud, à St-Pierre du Sud, à Lampton, à Buckland, à St-Magloire, St-Camille et St-Lazare.

SALON KARO
4 Rue Boivin
St-François
Montmagny
G0R 3A0
Carole Guillemette, prop.



259-7117

Si vous aimez votre bibliothèque, dites-le à vos amis!!!

- Toutes les personnes qui se présenteront à la bibliothèque dans les jours à venir, se verront proposer la prolongation de leur carte d'abonnement - sans frais - pour une année. (Une vérification des données relatives à chaque abonné sera faite au même moment.)

- Et seront très bienvenus aussi ceux et celles qui souhaitent profiter de cette période pour s'abonner à leur bibliothèque. Cependant, pour cette catégorie de personnes de légers frais (\$0.35) seront exigés; une copie des règlements leur sera remise à cette occasion.

En bref...

- "**SUR LE BOUT DE LA LANGUE**": Les activités reliées au concours "Sur le bout de la langue" se terminent le 4 septembre. Les résultats vous seront communiqués plus tard. Merci aux participants!

- **LA CARTE D'ABONNÉ (E)**: Nous vous rappelons que toutes les transactions se font obligatoirement avec la carte d'abonné(e); y compris le renouvellement d'un prêt.

- **CONSULTATION DES VOLUMES SUR LES RAYONS**: Nous vous prions, lorsque vous consultez des volumes à la bibliothèque, de ne pas les replacer sur les rayons; vous nous rendez service en les déposant sur le chariot à cet effet.

- **VOTRE BIBLIOTHÈQUE REÇOIT PLUSIEURS PÉRIODIQUES**: Il vous est possible de les consulter sur place (dernier numéro paru) ou de les emprunter au même titre qu'un volume.

- **ACTIVITÉS CULTURELLES**: L'équipe responsable des activités culturelles se fait un plaisir de vous aviser que les activités Création d'une histoire et Heure

du conte reprendront très bientôt. Surveillez bien les affiches et autres informations à la bibliothèque du Rocher pour avoir tous les détails en ce qui concerne le début et les inscriptions à ces activités. D'autres projets sont en préparation afin de répondre à vos désirs et vous divertir.

DES PETITS NOUVEAUX À LA BIBLIOTHÈQUE!!!

En effet, grâce à la générosité de votre caisse populaire, et par l'entremise de son gérant Monsieur Léon Jalbert, les jeunes inscrits à notre bibliothèque pourront profiter de toute une série de volumes qui leur sont spécialement destinés. Dans la section documentaire: la collection Cyrus, L'Encyclopédie qui raconte (8 tomes); -Les mammifères de chez-nous; Dictionnaire visuel junior, français-anglais.

Dans la catégorie roman, plusieurs collections vous sont offertes et compte, pour la plupart, plus de 2 volumes. Dans la **COURTE ÉCHELLE** nous retrouvons les collections: -Premier roman; - Roman jeunesse; - Roman plus; Les autres collections: - Livre dont vous êtes le héros; - Bilbo; - Titan; - En plein coeur (biographies); - Évado: Fear Street, Ocean city; - Cerdoc. Soyez curieux, les jeunes. Ces livres sont là pour vous et vous ouvrent grand l'horizon de l'évasion; à vous d'en profiter!

Grand merci à la Caisse populaire; les jeunes apprécient et nous aussi.

Pour les Communications,
Renée Legault



TOUT POUR UNE ALIMENTATION SAINE ET ÉQUILIBRÉE

- Pains complets
- Farine intégrale
- Céréales
- Noix et graines
- Légumineuses
- Pâtes alimentaires
- Fruits séchés
- Tartinages variés
- Suppléments
- Tisanes

Vente sur commande seulement

Edmond Proulx, propriétaire • St-François • 259-7824

INVITATION...

Le 4 septembre prochain, c'est un rendez-vous au Jardin du Campeur pour une épluchette de blé d'inde.

Cordiale invitation à tous les membres, histoire de terminer nos vacances et reprendre nos activités sur une note de gaieté. C'est aussi une excellente occasion de vous détendre, de renouer de vieilles amitiés et de créer de nouveaux liens.

Soyez présentes, on vous attend...

ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE 96-97

Septembre:

- Reprise des activités: les Fermières se donnent rendez-vous au Jardin du Campeur, mercredi le 4 septembre à 17 heures. La réunion fera suite à l'activité.

Octobre:

- Invité
- Cueillette des conserves pour la Fondation OLO.

- «Les comités ça me concerne»
- Déjeuner au Festival de l'Oie
- Révision des règlements généraux et adoption de la régie interne.
- Regard sur l'Actuel.

Novembre:

- Messe aux intentions des Fermières vivantes et défuntes.
- Soulignons la Ste-Catherine
- Perception des assurances
- Gâteau ou muffins aux épices
- Biscuits à la mélasse (échange de recettes)
- Travaux au choix.

Décembre:

- Bazar-Bouffe
- Souper communautaire
- Discussion sur les comités
- Échange de trousseaux à cosmétiques pour sac à main.

SUITE LE MOIS PROCHAIN

Vente & Adm.: (418) 259-7721

Fax: (418) 259-7725

Québec: 1-800-463-7022

Ontario & Maritimes: 1-800-463-7050

MEUBLES

Morigeau

LTÉE

25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, QC G0R 2G0

LA RECETTE DE L'ÉCHO

Santé

Saviez-vous que:

Le bon, des herbes et des épices, sans les calories!

La nature est une source de délices inépuisables. Herbes et épices en font partie! Elles vous offrent la saveur, sans les calories. Alors pourquoi s'en passer?

Basilic: Se marie aux oeufs brouillés, au poisson grillé, aux tomates à la vapeur. Ses feuilles fraîches relèvent agréablement les salades vertes.

Curry: Pour un riz qui excite les papilles.

Gingembre: Un régal sur les poires et les pommes au four ou à la vapeur.

Origan: S'utilise avec le poulet grillé et les légumes verts. Idéal pour la sauce à spaghetti.

Romarin: À utiliser avec modération à l'intérieur d'un poulet rôti, sur du veau, dans la soupe aux pois et dans l'omelette.

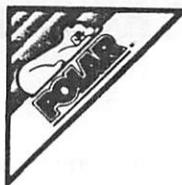
Graines de sésame: Pointes d'asperge, haricots verts, salades, s'en accommodent très bien! Essayez-les!

Thym: Avez-vous essayé avec du fromage cottage? Le mouton, l'agneau, le roast beef ont une prédilection pour cette herbe méditerranéenne.

À SUIVRE...

Pensée du mois:

"La connaissance des raisons de nos échecs nous dicte bien souvent la manière de réussir". Les Fermières



Fenêtres Montmagny Inc.

C.P. 160, St-François, Montmagny, (Québec) G0R 3A0

Bur.: (418) 259-7763 Qué.: (418) 692-0659

Fax: (418) 259-7236 Mtl.: (514) 848-7174

NOUS PRENONS SOIN DE VOTRE PELOUSE

- Estimation gratuite
- Fertilisation granulaire
- Contrôle des mauvaises herbes
- Aération

MONTMAGNY: 259-7700
Aucun frais composez: **1-800-463-4877**

ST-JOSEPH DE BEAUCE: 397-5455



Weed Man®



MOULÉES - QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX

34, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
ST-FRANÇOIS, CTÉ MONTMAGNY
(QUÉBEC) G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7715
Fax: (418) 259-7717



23, PRINCIPALE EST
BERTHIER-SUR-MER
(QUÉBEC) G0R 1E0
Tél.: (418) 259-7718
Fax: (418) 259-7719

25, OLIVIER MOREL
LA DURANTAYE
(QUÉBEC) G0R 1W0
Tél.: (418) 884-2802
Fax: (418) 884-2803

par Daniel Morin

Gauche ou droite?

Cet été, on a soupçonné des gens de l'extrême droite ou de l'extrême gauche d'avoir déclenché une émeute lors de la Fête de la Saint-Jean à Québec. L'explosion d'une bombe, lors des Jeux d'Atlanta, serait l'oeuvre d'un partisan de l'extrême droite. Cette appellation droite-gauche fait référence à des idéologies politiques. Elle est née pendant la Révolution française mais n'a plus exactement le même sens aujourd'hui.

C'est plus précisément en France, le 28 août 1789, que l'expression apparaît. Les parlementaires qui voulaient laisser tout le pouvoir au roi se sont placés à la droite du Président de l'Assemblée. Ceux qui voulaient retirer des pouvoirs au roi se sont placés à la gauche du Président. C'est en faisant référence à cet événement qu'on appelle gauche, les mouvements professant des opinions progressistes et de droite, ceux défendant des idées conservatrices.

On appelle également de gauche, les actions, le plus souvent gouvernementales, ayant le souci de la

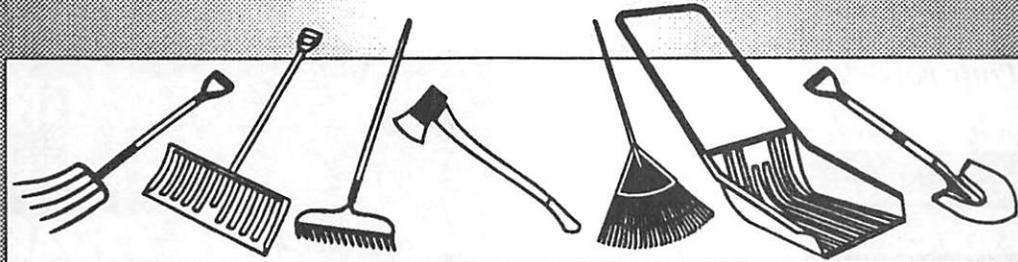
redistribution des richesses et de la protection des plus démunis. La droite, quant à elle, est davantage associée à la libre entreprise et à la loi du plus fort. Par leurs programmes et leurs actions, la plupart des partis politiques occidentaux se positionnent plutôt au centre, défendant des idées tant de la droite que de la gauche. Il est d'ailleurs de plus en plus difficile de se définir dans un camp plutôt que dans l'autre, à moins d'avoir des idées extrémistes.

La tendance actuelle tend cependant vers la droite. On pourrait même croire qu'il n'y a plus de gauche puisque la Russie a délaissé le communisme qui est associé à la gauche. Ce n'est pourtant pas le loi du plus fort qui a remporté la bataille dans le monde. La question ne peut, en effet, être réglée aussi facilement. La majorité de la population est sensible à la libre entreprise mais se soucie également du bien-être commun. Les partis politiques doivent tenir compte de cette réalité sans se demander nécessairement si le monde tourne de droite à gauche ou de gauche à droite.

CARANT[®]
L'ART DE L'OUTIL

*Un journal local, un atout
pour les résidents de
St-François*

*Nous souhaitons franc succès
aux organisateurs.*



MESSAGE IMPORTANT

SOIRÉE COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

La soirée du comité d'embellissement va se tenir au Centre des Loisirs de St-François, *dimanche le 15 septembre prochain à 19h30.*

À cette occasion, il y aura remise des prix aux gagnants, dans chacune des catégories soit: amateur, professionnelle et ferme.

Il y aura également des prix de présence et un léger goûter. Venez en grand nombre. C'est une occasion unique d'en apprendre davantage sur les secrets de l'horticulture.

Le Comité d'Embellissement

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275 ouest, Boul. St-François
Saint-François, Cté Montmagny Qué. G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7789

Ligne directe (418) (819) (514): 1-800-463-8744



La Maison Funéraire Laurent Normand inc.

Pierre Normand T.D.L.
Président

116, av. Ste-Julie, Montmagny (Québec), G5V 2M1
Tél.: (418) 248-0545 Fax: (418) 248-2621

Pour voir clair!
SANS FRAIS
1 800 265-2626

DROGUE
AIDE ET RÉFÉRENCE
1 800 265-2626

Montréal et les environs
5 2 7 - 2 6 2 6
Nous sommes là pour vous aider...

Solutions
de la
page 12

- 1- PERLE
- 2- FRACTURE*
- 3- BASCULE
- 4- PETIOLE
- 5- VIOLETTE
- 6- FRESSURE
- 7- SYSTEME
- 8- ECHELLE
- 9- BEAUTE
- 10- VITRIOL

J'AI MIS LA MAIN SUR LA BONNE COULEUR



EN PLUS



15 AOÛT au 30 SEPT. 96

TAPIS MONTMAGNY ENR.

**391, Boul. Taché Est
248-7840**

Inauguration de la saison de baseball mineur

L'inauguration de la saison de baseball mineur a eu lieu dimanche le 30 juin, sous un temps beau mais couvert, au terrain de baseball de St-François.

Plusieurs personnalités étaient présentes pour cette occasion, dont le président des Loisirs de St-François, Norbert Morin, le président du Comité de baseball, Yvon Rémillard et le prêtre de la paroisse, Jules Paradis. Chacun y a livré un mot de bienvenue et de bonne saison aux joueurs sans oublier de remercier parents et amis de leur encouragement. Il faut également souligner l'appui financier de nombreux commanditaires; ces argents servent à acheter, entre autre, de l'équipement pour les équipes.

L'annonceur maison, Mario Marcoux, en plus de nommer chacun des joueurs, a souligné l'importance du Comité de baseball, composé de Yvon Rémillard, Normand Lacroix,



On aperçoit de gauche à droite, Norbert Morin, qui a procédé au lancement de la première balle, Mario Marcoux, Jules Paradis, qui fût le premier frappeur à l'honneur et Yvon Rémillard.

Sylvie Noël, Martine Garant, Huguette Blais, Chantal Blais, Sylvain Blais, Marcel Gourgues, Michel Raby, France Mirault et Denis Rémillard.

Bonne saison à chaque équipe.
Jocelyne Roy.

LA "PATMOBILE" A MAINTENANT UN PIED À TERRE À MONTMAGNY

MAINTENANT
140, rue Principale
ST-PIERRE



A VOTRE SERVICE DEPUIS 20 ANS

COMMUNIQUÉ

Fondation de l'Hotel-Dieu de Montmagny.

Des bénévoles frapperont bientôt à vos portes pour vous offrir des billets pour le tirage de la Loto-Fondation. Le tirage des prix aura lieu, *dimanche le 29 septembre*, lors du brunch servi au sous-sol de l'église St-Thomas.

Avis public

Demande de soumission,

pour le déneigement des terrains de la Société Coopérative Agricole de la Rivière-du-Sud, pour les endroits suivants: St-François, La Durantaye, et Berthier-sur-Mer.

Si vous êtes intéressés, à soumissionner, pour un endroit précis ou les 3 endroits, nous vous demandons de bien vouloir vous rendre au bureau du 34 Chemin St-François, afin de prendre un formulaire décrivant la nature de la soumission demandée. La fermeture des soumissions est fixée au *16 septembre 96*.

- EXCAVATION
- TERRASSEMENT
- DRAINAGE
- NIVELAGE

CHOIX VARIÉ DE MATÉRIEL NATUREL
TAMISÉ, CONCASSÉ EN: • TERRE NOIRE •
SABLE ET GRAVIER • PIERRE

- VENTE & INSTALLATION
DE FOSSES SEPTIQUES
- REPRÉSENTANT - instal-
lateur autorisé
SYSTÈME **ÉCOFLO**

ESTIMATION GRATUITE
14 ANS D'EXPÉRIENCE À VOTRE SERVICE
INFORMEZ-VOUS



TERRASSEMENTS
Joncas
& Frères inc.

241, route Normandie
Montmagny
Tél.: bur. (418) 248-2585
Fax: (418) 248-8387

Rés.: Martin 248-7186
Rés.: Rémi 248-6889
Rés.: Daniel 248-7818

Au
145, Boul Taché
MONTMAGNY

2
services
sous un
même toit!



Lebeau
VITRES D'AUTOS

148, boul. Taché Ouest, Montmagny

Tél: (418) 248-8444

Centre de Pneus Ouellet



Réparation et vente de pneus
Auto, ferme et camionnette

145, boul. Taché Ouest
MONTMAGNY

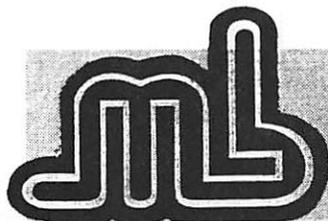
Tél: (418) 248-2296

CALENDRIER DES ACTIVITÉS : septembre

Chez **BARNABÉ** c'est le **MOIS DU MOBILIER CHAMBRE**

dimanche 1	lundi 2 FÊTE DU TRAVAIL	mardi 3 SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL	mercredi 4	jeudi 5	vendredi 6	samedi 7
8	9	10	11	12	13 DATE DE TOMBÉE DE L'ÉCHO	14
15 SOIRÉE COMITÉ D'EMBELLISSEMENT	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

SUZANNE VÉZINA / MICHEL VERRET, PROPRIÉTAIRES



MEUBLES

BARNABÉ
ST-VALLIER

SAINT-VALLIER
341, Boul. Saint-Vallier
Bellechasse

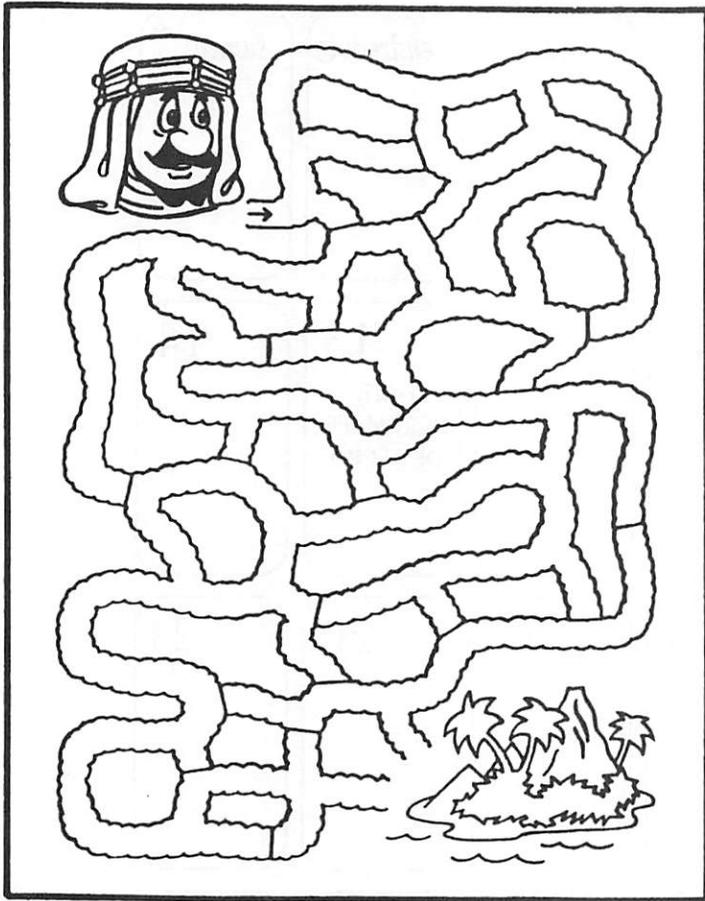
418-884-2831
1-800-556-3559

LES JEUX DE L'ÉCHO

MAZE



LABYRINTHE



Solutions p. 8

MOTS MELANGES

INDICES

1- EELPR	BIJOU	COLLIER
2- RCERTFAU	BLESSURE	FELURE
3- USEALBC	OBJET	MOBILE
4- OEEPILT	PARTIE	FEUILLE
5- OTTILVEE	FLEUR	MAUVE
6- EERRSSFU	ANIMAL	VISCERE
7- TYMSSEE	THEORIE	METHODE
8- LLCHEEE	ESCALIER	BARREAU
9- UEETBA	SUPERBE	JOLIE
10- TLIOIRV	ACIDE	SULFURIQUE



1- BLEU CLAIR, 2- JAUNE, 3- ROUGE,
4- VERT, 5- GRIS.

358, CHEMIN ST FRANÇOIS
MONTMAGNY, QUÉBEC G0R 3A0

Entretien Ménager D. Paquet

LAVAGE DE TAPIS, MEUBLES, MURS
ET STORES, DÉCAPAGE, CIRAGE, ETC.

ESTIMATION GRATUITE TÉL : (418) 259-2559
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL



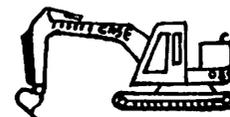
BOULANGER DOLAN DENAULT
NOTAIRES & CONSEILLERS JURIDIQUES

M. MARC BOULANGER
Notaire

70, rue de l'Anse, Montmagny (Québec), G5V 1G8 ☐ (418) 248-1414 · Téléc.: 248-8944

SERVICE DE BULLDOZER & PELLE HYDRAULIQUE

Aimé Proulx



660, Rang du Milieu
St-Pierre, Montmagny, G0R 4B0

248-3310

ROY

PRODUITS TUBULAIRES ROY INC.

52, boul. Morignau
St-François de Montmagny, QC G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711
Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



Casse-Croûte CHEZ MIKE

570, Chemin St-François O.

259-2447

Atelier de Menuiserie Albert Proulx Enr.

FABRICATION et RÉPARATION
de MEUBLES

FABRICATION:
Armoires, escaliers, meubles de tous genres
chassis et portes antiques



84, Ch. Les Prairies,
St-François, Cté Mont., QC G0R3A0

Tél.: 259-7454



MARCHÉ MORIGEAU ENR.

André Blais & France Marois
Propriétaires

ÉPICIER LICENCIÉ
Cassette Vidéo, Bureau Poste

64, Morigeau
St-François, Qué.
G0R 2G0

Tél.: (418) 259-7741



EMBALLAGES

L&M

St-François, (B.P. Morigeau)
Montmagny, Québec
G0R 2G0

Tél.: (418) 259-7710
Fax: (418) 259-7725

J.P. BOLDUC INC.

ASSURANCE GÉNÉRALE

St-François, Montmagny

Lucie Bolduc
C. d'A.Ass.
Rés.: 259-2516

Simon Savoie
C.d'A.Ass.
Rés.: 259-2296

Bur.: 259-7781



Tél.: (418) 248-4636
Fax: (418) 248-5565
Rés.: (418) 259-7419



MAISONS MODULAIRES MONTMAGNY

Division de constructions ABSDA inc.

RÉNOVATIONS

ANDRÉ BLAIS, Directeur général

280, chemin des Poirier, C.P. 91
Montmagny, (Québec) - G5V 3S3

AUTOPRO

GARANTIE NATIONALE

tant que vous êtes
propriétaire de votre
véhicule

CARROSSERIE

- Service de "Frame Master"
- Installation de pare-brise
- Voitures de courtoisie
- Estimation gratuite

**VOTRE VÉHICULE EST VOTRE FIERTÉ,
VOTRE SATISFACTION EST LA NÔTRE !**

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4e Rue, Montmagny

Tél.: (418) 248-5622

Fax: (418) 248-7071 Rés.: (418) 248-6072

PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE

Changement de mode de vie

L'alimentation, le manque d'exercice, le tabac, l'alcool et le stress sont les facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la tension. Examinez l'influence de ces facteurs dans votre vie quotidienne. Il n'est jamais trop tard pour apporter des changements sains à votre mode de vie afin de maîtriser votre tension artérielle.

Alimentation

En vieillissant, vous devez continuer de:

- manger tous les jours une variété d'aliments de chaque groupe (lait et produits laitiers; viandes et substituts; céréales, pain et pâtes alimentaires; fruits et légumes);
- consommer beaucoup de liquide;



TÉL.: 248-2554
RÉS.: 259-2526

MARTIN PARÉ ENR.

ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE
ARC ÉLECTRIQUE – GAZ – ALUMINIUM
VENTE DE MÉTAL –

389 A, BL. TACHÉ, MONTMAGNY G5V 1E3

- restreindre votre consommation d'aliments contenant beaucoup de sucre, de gras et de cholestérol;
- restreindre à 4 tasses par jour le thé, le café et les boissons contenant de la caféine;
- restreindre votre consommation de sel (sodium) en évitant les aliments salés et en ne salant pas à table;
- surveiller votre poids (si vous faites de l'embonpoint, demandez conseil à votre médecin).

Exercice

- Consultez votre médecin avant de suivre un programme d'exercice. Faire de l'exercice de façon régulière et modérée aide à maîtriser la tension artérielle (par exemple marcher d'un bon pas de 20 à 30 minutes au moins 3 fois par semaine). Choisissez une activité qui vous plaît.
- Suivez un rythme qui vous convient.
- Consultez votre médecin si vous éprouvez un ou plusieurs des symptômes suivants pendant ou après la période d'exercice: étourdissements, nausée, douleur thoracique, essoufflement persistant et douleurs musculaires inhabituelles.

Tabac

- Si vous avez besoin d'aide pour arrêter de fumer, consultez votre médecin; il vous donnera des renseignements sur les programmes qui existent à cet effet.

Alcool

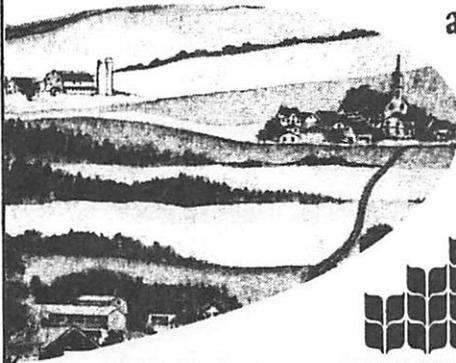
- La modération avant tout! Limitez-vous à 2 onces par jour.
- Buvez des boissons non alcoolisées.

Stress

- Reposez-vous et dormez suffisamment.
- Participez à des activités socio-culturelles et récréatives (quilles, danse, observation d'oiseaux, jardinage, artisanat, etc.).
- Partagez vos préoccupations.
- Profitez de la vie et amusez-vous!

Laissez votre famille et vos amis vous aider à apporter les changements voulus à votre mode de vie. La collaboration peut rendre la maîtrise de votre tension artérielle beaucoup plus facile.

Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



*Une équipe dynamique
et professionnelle à l'image et
à l'écoute des gens d'ici.*

*Des services personnalisés
entièrement offerts en région,
du tout premier contact jusqu'au
règlement d'un sinistre.*



PROMUTUEL
Montmagny

Richard Galibois, agent
259-7405

ASSURANCE

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

DÉPANNEUR ULTRA

333, Ch. St-François O • 259-7151

Quoi de neuf au dépanneur?

Ouverture...

à 6:30 a.m.,
du lundi au vendredi;
ouverture à 7:30 a.m.
le samedi

Petits biscuits et tartes maisons...

Nous offrons les produits Aliments Maison que nous avons d'ailleurs fait goûter à nos clients le 17 août (brochettes, tournedos, ailes de poulet, croquettes, etc...)
Ce sont des produits d'excellente qualité que nous vous invitons à découvrir.

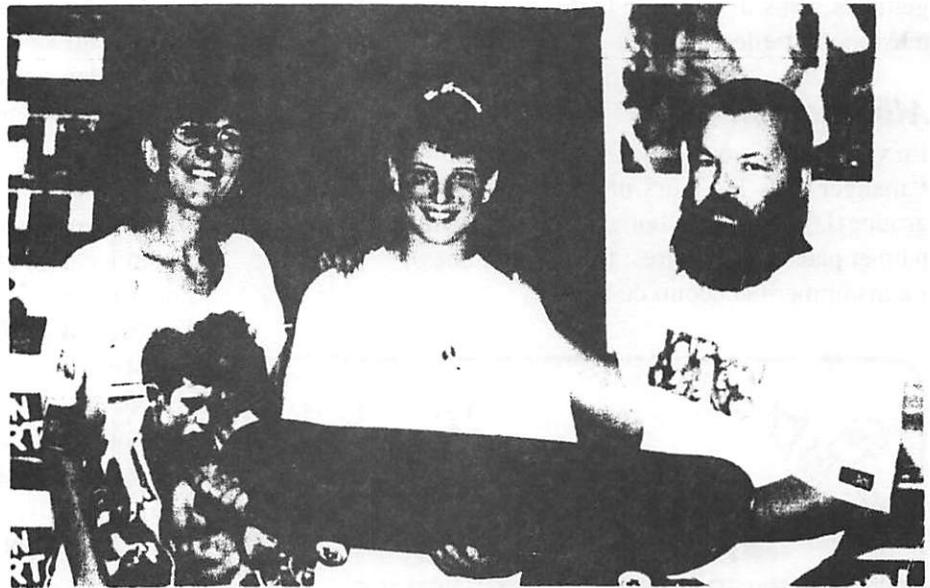
Nous tenons à souligner le retour d'Isabelle Lapointe qui se fera un plaisir de vous servir les fins de semaine.

Nous avons fait une **réduction importante des prix des vins...**

Nous avons formé des **groupes pour la loto 6/49** et si d'autres personnes sont intéressées, n'hésitez pas à nous en parler...

En terminant, nous tenons à féliciter sincèrement les jeunes moniteurs (trices) de terrain de jeux de St-François pour l'excellent travail qu'ils ont fait.

M. Bernard & S. Lord



Le 14 juillet dernier, nous avons fait le tirage d'une planche à roulettes et nous voyons ici l'heureux gagnant monsieur Éric Rémillard de St-François entouré des propriétaires du dépanneur Michèle Bernard et Serge Lord, le sourire d'Éric en dit long sur sa satisfaction...

Vous n'êtes pas sans savoir que depuis un an, la Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud a retenu par contrat, les services d'un inspecteur municipal afin d'appliquer l'ensemble des règlements qui sont régis par la Municipalité.

Ceci a grandement amélioré la qualité des services de la gestion des permis et de certaines inspections municipales. Il va sans dire que le rôle de secrétaire-trésorier, qui cumulait en même temps la responsabilité d'inspecteur était assez difficile à remplir car d'un premier abord le secrétaire-trésorier de la Municipalité est au service de sa clientèle, tandis que l'inspecteur a la responsabilité de faire appliquer les normes, ce qui n'est pas toujours aussi agréable.

Durant les premiers mois de son mandat, en plus de répondre aux demandes de permis, l'inspecteur s'est familiarisé avec toute la réglementation qui est incluse dans l'urbanisme, le zomage et la construction de la Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud.

Dans un deuxième mandat afin de faciliter le travail et la gestion des permis futurs, l'inspecteur municipal fera des visites préventives chez les entreprises manufacturières de St-François. Vous n'êtes pas sans vous rappeler que la Municipalité de Saint-François a eu la responsabilité de mener à bien le dossier des barils de déchets toxiques remisés dans un entrepôt à Morigeau. Le meilleur moyen pour ne pas avoir à revivre une telle situation est, qu'une fois par année ou une fois par deux ans suivant la disponibilité, notre inspecteur fera une visite préventive dans les principales entreprises industrielles ou commerciales de St-François afin de vérifier, avec la collaboration du propriétaire, s'il y a oui ou non des produits polluants et/ou dangereux d'entreposés.

Suite à ces visites, l'inspecteur dressera une fiche qui informera les pompiers de tous les contenants de propane ou produits pétroliers qui pourraient avoir des effets dangereux en cas d'incendie ou d'explosion. Le travail de l'inspecteur sera surtout de collaborer avec le propriétaire pour prévenir des dangers éventuels, faire des recommandations de correction s'il y a lieu, afin d'améliorer la sécurité de tout le monde. Ces visites

n'auront pas pour but de prendre quelqu'un en défaut mais plutôt d'aider à se mettre en règle suivant les normes de sécurité qui régissent une population dans les années 1996.

Dans un deuxième temps, l'inspecteur a aussi la responsabilité de faire appliquer la réglementation des nuisances et tout autre règlements municipaux qui doivent être respectés. Il va sans dire que, toujours dans un but préventif, la Municipalité va sous peu publier les principaux règlements auxquels tous les citoyens sont convenus de se soumettre ainsi que les aviser des sommes qui accompagnent les dérogations ou les manquements à ces règlements.

Maintenant nous allons parler de l'entretien des chemins d'été. Vous n'êtes pas sans savoir que depuis 1992 le gouvernement du Québec a cédé au monde municipal la responsabilité et l'entretien des chemins d'été. Dans le cas de St-François, cette responsabilité pour l'été, était évaluée à environ \$132,000.00. Donc, \$32,000.00 était puisé à même une taxe spéciale que l'on avait baptisé la taxe de M. Ryan et \$100,000.00 nous venait du transfert gouvernemental, c'est-à-dire une subvention de base d'environ \$70,000.00 plus une subvention de transfert d'environ \$30,000.00 (Pour le besoin de la cause j'ai arrondi les chiffres).

Depuis trois ans nous nous appliquons à remplir cette nouvelle responsabilité et à prendre une expérience de gestion qui s'améliore avec les années. Il va sans dire que ceux qui s'attendaient à ce que nous fassions mieux que le Gouvernement après deux ans, alors que celui-ci pratiquait depuis plus de cent ans, sont peut-être déçus mais à la rigueur je ne crois pas que l'état des chemins s'est détérioré depuis trois ans.

Une autre de ces réalités, c'est que les budgets de transfert que le Gouvernement nous avait consacrés pour trois ans, c'est-à-dire le \$30,000.00 a été amputé l'an passé. Il a été amputé à une date qui ne nous a pas permis de transférer cette perte de revenus sur votre budget et la Municipalité l'a absorbé à même son surplus accumulé. Cette année une partie additionnelle de ce transfert gouvernemental va nous être enlevée et j'ai bien l'impression que de \$100,000.00 la subvention va baisser à \$70,000.00. Si on se fie aux prévisions du

CHRONIQUE DU MAIRE (suite)

gouvernement provincial qui nous avertit que les coupures vont faire mal l'an prochain, je ne serais pas surpris que même le \$70,000.00 de transfert que le Gouvernement avait consenti comme une part de sa responsabilité, soit diminué d'une manière impressionnante.

Donc, tout ceci pour vous dire que de plus en plus la responsabilité du coût de l'entretien des chemins va être absorbé par l'ensemble des citoyens. Ceci étant dit, la construction des chemins de St-François n'est pas la même que celle des rues de ville. La structure souterraine de nos routes ne permet pas que l'ensemble des fossés soit obstrué et sitôt que des obstacles quelconques viennent diminuer l'égouttement, ceci provoque une augmentation des coûts d'entretien assez importante, que la Municipalité ne pourra plus tolérer.

Plusieurs contribuables se servent du chemin compris entre les clôtures, c'est-à-dire de la partie publique et des fossés pour, au moyen de leurs entrées, envoyer tous leurs égouts pluviaux sur la route. Ceci amène du gel et du dégel qui augment le coût d'entretien des chemins asphaltés. De plus, certains en catimini, sous prétexte d'améliorer l'apparence de leur propriété, remplissent le fossé et pas toujours d'une manière adéquate afin de drainer les eaux. Ceci aussi nous amène des problèmes.

À certains endroits, nous avons demandé verbalement la collaboration des propriétaires. On a trois sortes de comportements, le premier collabore et fait des travaux de correction à la satisfaction de la Municipalité. Le deuxième ne collabore pas, les employés municipaux font des travaux correctifs afin que l'égouttement des eaux qui vient des terrains riverains, ne viennent pas glacer le chemin, et sitôt les employés partis, le propriétaire remet du gravier pour améliorer son entrée et défait le travail que les employés municipaux ont fait. Le troisième est carrément son collaborateur, voudrait jouer d'entrée large quasiment à la grandeur de son terrain sans améliorer l'état du drainage et se fout carrément de la propriété publique.

À ceci, il n'y aura qu'une solution, le Conseil municipal ainsi que l'employé responsable de l'entretien des chemins ne pourront jouer au chat et à la souris avec les contribuables qui ne veulent pas collaborer. Lorsque la Municipalité constatera une problématique,

une lettre recommandée sera expédiée au propriétaire. Si les travaux correcteurs ne sont pas faits dans un délai raisonnable, la Municipalité les exécutera et le coût des travaux et des dommages causés au chemin sera facturé au propriétaire riverain, par le biais de son compte de taxes et automatiquement deviendra dû dans l'année. Il n'y a pas d'autres moyens à prendre car si ce problème n'est pas pris au sérieux par tous les contribuables, il y aura une augmentation faramineuse du coût d'entretien des chemins d'été qui sont, à l'heure actuelle, déjà assez onéreux.

À titre d'information, en se basant sur une période de vingt ans, un kilomètre de chemin asphalté incluant la construction, coûte environ \$8,000.00 par année. Un kilomètre de chemin sur gravier coûte environ \$400.00 par année. Donc, il faut prendre ce problème très au sérieux, et s'il n'y a pas un entretien et un traitement adéquat pour l'ensemble de nos chemins, interrogeons-nous à savoir quel sera leur état dans vingt ans?

À la prochaine.
Jacques Dumas, maire

Les Équipements de Ferme

JEAN-PAUL BONNEAU, prop.

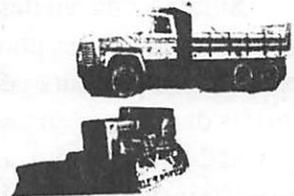
VENTE & SERVICE

918, Boul. St-François O., St-François
Cté Montmagny, GOR 3A0

Tél.: 259-7289

PHILIAS BLAIS & FILS ENR

EXCAVATION - TERRASSEMENT
DÉNEIGEMENT
INSTALLATION FOSSE SEPTIQUE
CHAMP ÉPURATION
TRANSPORT & ÉPANDAGE
Terre-noire - Terre à jardin
Terre à pelouse - Sable - Gravier
Remplissage - Tuff - Concassé



218, Rivière-Sud, St-François,
Montmagny (Qué.) GOR 3A0

Jacques Blais
Tél.: (418) 259-7841

L'ÉCHO MUNICIPAL

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE ST-FRANCOIS DE LA RIVIERE DU SUD
COMTE DE MONTMAGNY

A une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le mardi 02 juillet 1996, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

A laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Henri Boulet, Norbert Morin, Alphonse Marceau et Joseph-Aimé Blais, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 03 juin 1996 ainsi que celui de la séance ajournée du 17 juin 1996 ayant été remise à chacun, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 03 juin et celui de la séance ajournée du 17 juin 1996 soient acceptés tels que déposés.

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

COMPTES A PAYER

Garage Patrice Samson, réparation pelle rétrocaveuse	1944.36
Soc. Canadienne des Postes, achat 600 timbres	307.68
Hydro-Québec, éclairage public mai	515.30
Advance Construction Equipment limited, balance due sur facture	101.27
M. Jean-Yves Prévost, remb. frais déplacement 120km à .24	28.80
Québec-Téléphone, service et interurbains Bureau	537.12
Québec-Téléphone, service et interurbains Garage	104.81
Ministre des Finances, 1er versement Sûreté du Québec	28,273.00
Société québécoise assainissement des eaux, étude	399.48
Benoit Laflamme, remboursement frais déplacement 126 km à .24	30.24
Société Canadienne des Postes, envoi circulaires	16.13
Charles Denault, achat maison J-Marie Simard + ajustement de taxes	39,042.56
Charles Denault, 2e versement taxes municipales à Montmagny	570.61
Marguerite Morneau, remb. rideaux l'Age d'or	1,200.00
Ministre Revenu Québec, remise de juin	3,972.53
Ministre Revenu National, remise de juin	2,809.01

CARRA, remise de juin		265.74
M. Roger Blais, chloration juin		125.00
Régie Intermunicipale Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges juin		867.46
M. Richard Leblanc, enlèvement vidanges juin		2,105.20
Bureautique Côte Sud, sous chaise, poubelle		72.01
Ferme Horticole Lajoie, rouleaux de pelouse et bordures (4e rue)		190.99
Savin Canada, contrat entretien photocopieur		215.37
M. Rémi Théberge, location passage Rivière		150.00
M. Rosaire Blais, caoutchouc		10.00
Novicom 2000 inc., achat 3 pager	1,569.16	
changer accoustique	227.91	1,797.07
Marché Morigeau, essence camion Inter		99.80
Station Service 364, essence balai de rue		80.00
Pétrole Montmagny, huile chauffage Poste incendie		124.39
Les Automobiles Chabot, ajustement moteur camion Inter		113.18
Équipement Industriel Polar, meules		55.09
Vitrerie Côté, vitre de côté pelle rétrocaveuse		146.13
Unicoop, cadenas pour camion GMC		8.42
Breton Métal, passerelle enseigne Bienvenue		287.56
Unibéton, 29.41 tm à 5.25 gravier		
ciment Pav. Bédard et Atelier		543.82
Ressorts d'Auto Camion Rock, réparer frein camion Inter		368.04
Équipement Bolduc inc., pièce faucheuse		18.72
TY Moteurs, couteau tracteur tondeuse		55.48
UAP, matériel divers		17.01
Blocs de Béton, têtes de puisard		205.12
Équipement LAV, pièces rouleau compacteur		52.66
Scaphandre Autonome, plein d'air		52.41
Emco Québec, matériel aqueduc-égout		634.16
Macpeck, filtres		14.65
Consultique Groupe Conseil, conversion réseau éclairage		769.20
Philiat Blais & Fils, 1 voyage tuff	45.00	
2 voyages terre tamisée	250.00	
4 voyages pierre (0-3/4)	604.57	940.74
Soc. Coop. Agri. Riv. du Sud, matériel divers		
Scie à métal	1,652.35	
Calcium 40kg	597.13	
Divers voirie	839.40	3,088.88
Toitures P.E. Carrier inc., refaire la toiture du Centre des Loisirs		24,765.60
Les Produits Industriels J-P. Côté, chlore et pastilles		706.98
B.M.L., 10.46 tm béton bitumineux à \$35.00	417.20	
100 gallons colle à \$2.00	227.92	645.12
Bureautique Côte-Sud, support carte de temps et livret factures Garage		45.05
Québectel Mobilité, service cellulaire		18.01
Signabec, panneaux signalisation		790.16
Bossé et Frère enr., filtre à l'huile tracteur pelouse		43.69
Équipement Bolduc inc., filtre à l'huile tracteur Ford		15.73
Blondeau Oxygène, oxygène		56.43
Raymond Proulx, 1 moteur brûleur Poste incendie		188.02
Atelier de Pneus Montmagny, pièce équipement		11.40
Laboratoire de l'Environnement LCQ, analyses échantillons d'eau		73.85
R.E.M., courroie pompe à cola		34.09
Deschênes, "ballast" (Bibliothèque)		61.27
Michel Simard, surveillance travaux toiture Centre des Loisirs		185.18
Dépanneur Ultra, essence		
Tondeuse	43.61	
Camion service incendie	180.31	
Balai de rue	17.31	
Camion Inter	86.12	327.35

UMRCQ, facturation Dicom		26.71
Ferme Horticole Lajoie, préparation plates bandes et plantation fleurs annuelles Centre des Loisirs, Maison Paroisse, Pavillon Bédard et identification	1,279.10	
Le Nettoyeur Magnymontois, location et nettoyage salopettes		73.97
Tapis Montmagny, peinture bureau		408.87
Max-24 LTL, transport panneaux signalisation		137.66
Thibault Pontiac Buick, changement d'huile camion GMC		41.31
Blondeau Oxygène, location mensuelle cylindre		8.69
Les Commerçants de la Chaudière, transport colis		16.64
Formulaires Ducharme, mise à jour recueil lois municipales		51.36
Picard Industries, feuille d'aluminium		153.84
Bossé et Frère enr., hose hydraulique		75.26
U.A.P., diverses pièces		56.34
Lalimec, réparer pièce pelle rétrocaveuse		75.79
Les Automobiles Chabot, Réparation camion Mack	7,589.26	
Réparation pelle rétrocaveuse	1,478.45	9,067.71
Equipement Bolduc inc., huile hydraulique Ford 3600		87.30
Charles Denault, notaire, dossier Jean-Marie Simard		1,798.95
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers		312.86
M. Raymond Simard, 12 cordes de bois débités		1,230.71
	TOTAL:	\$136,198.20

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud a en disponibilité dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

POINTS MUNICIPAUX

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PECHERIES ET DE L'ALIMENTATION

Le directeur de cabinet du ministre Guy Julien, monsieur Luc Rainville accuse réception de la lettre du 10 mai dernier relativement aux productions industrielles de lisier de porcs dans le monde rural. Cette dernière a été transmise à monsieur Réal Laforge attaché politique afin qu'il lui apporte le suivi approprié.

Monsieur Rainville accuse réception également de la lettre du 13 juin ainsi que la résolution No 98-1996 relative à une demande pour la mise en place d'un projet pilote permettant de déterminer la superficie de terre en culture disponible pour l'épandage.

ELECTIONS AUX POSTES D'ADMINISTRATEURS DE L'UMRCQ

L'UMRCQ avise que des élections aux postes d'administrateurs représentant notre région auront lieu lors du prochain congrès annuel les 5, 6 et 7 septembre prochain à Québec.

Quatre postes au sein du Conseil d'administration seront alors ouverts aux candidatures provenant de notre région.

Ces postes sont occupés présentement par:

- M. Jean-Pierre Caron (MRC de L'Islet)
- M. Jacques Dumas (MRC Montmagny)
- M. Fernand Huot (MRC de l'Amiante)
- M. Roger McCaughry (MRC Les Etchemins)

Le bulletin de mise en candidature doit être transmis au siège social de l'Union au plus tard le 6 août 1996.

L'article 25 prévoit que les administrateurs sont élus pour un terme de trois ans et sont rééligibles.

POSTE CANADA

Présentement, la ministre responsable de la Société canadienne des postes examine l'avenir du service postal public.

Les syndicats des postes craignent que le gouvernement fédéral utilise le rapport du comité d'examen pour justifier l'élimination de services postaux, la privatisation ou la déréglementation.

Le syndicat des postes nous demande d'être solidaire à leur cause et d'écrire à la ministre responsable que nous voulons préserver la Société canadienne des postes comme service public et que nous voulons que le moratoire sur les fermetures de bureaux de poste soit maintenue.

La Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud est-elle solidaire à leur cause?

La Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud n'est pas ni pour ni contre la cause du syndicat des postes. Elle préfère attendre d'être mieux informée sur le sujet.

ASSURANCES GENERALES DE LA MUNICIPALITE

Les assurances générales de la Municipalité avec le Groupe Ultima viennent à échéance le 6 août prochain.

Le coût des assurances générales de la Municipalité l'an dernier s'est élevé à \$19,044.00 avant taxes.

La Municipalité décide-t-elle de procéder par soumission sur invitation ou de continuer avec le Groupe Ultima?

Le Conseil municipal demande au secrétaire de s'informer si on peut continuer avec l'assureur actuel sans procéder par soumission sur invitation.

L'article 936.2 du code municipal dit ceci:

"Un contrat d'assurance adjudgé par soumissions pour une période inférieure à trois ans peut, à son échéance, être reconduit sans demande de soumissions pour une ou plusieurs périodes qui ajoutées à celle prévue lors de l'adjudication n'excèdent pas trois ans. Les primes peuvent après la période initiale, être modifiées pour la durée d'une nouvelle période.

TPS - TVQ

Monsieur Paul Hurtubise de la firme M.G.S. offre ses services de vérification pour optimiser notre recouvrement en TPS et TVQ.

Son but est de permettre à la Municipalité de récupérer tout ce à quoi elle a droit.

Le coût de ces recherches: il demande 50% de l'argent qu'il va récupérer au gouvernement s'il ne récupère rien, il ne charge rien.

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud mandate monsieur Paul Hurtubise pour vérifier si le recouvrement en TPS et en TVQ se fait de façon optimale au service de l'administration.

ORGANISATION POLICIERE AU QUEBEC

Le Conseil d'administration de l'UMRCQ a adopté une résolution dénonçant le projet du ministre Perreault.

Ce projet consiste à obliger les municipalités de moins de 5,000 habitants à se soumettre à la juridiction de la Sûreté du Québec. De plus, le ministre fera passer la facture des services de la Sûreté du Québec de 70 à 100 millions par année.

L'UMRCQ invite les municipalités à dénoncer ce projet en envoyant une résolution au ministre de la sécurité publique au ministre des Affaires municipales, au Premier ministre et à l'opposition officielle.

CONSIDERANT QUE le ministre de la Sécurité publique, M. Robert Perreault, a annoncé une augmentation des coûts de 30 M\$ par année pour les municipalités utilisant les services de la Sûreté du Québec;

CONSIDERANT QUE cette augmentation des coûts est de l'ordre d'environ 40%;

CONSIDERANT QUE le ministre de la Sécurité publique a également déclaré que la révision de l'organisation policière au Québec devra garantir l'équilibre actuellement observé entre la Sûreté du Québec, le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal et l'ensemble des corps de police municipaux;

CONSIDERANT l'objectif du ministre de la Sécurité publique de consolider la Sûreté du Québec comme corps de police national et assurer sa capacité d'intervention sur tout le territoire du Québec;

CONSIDERANT l'intention avouée du ministre de la Sécurité publique d'obliger les municipalités de moins de 5 000 habitants desservies par la Sûreté du Québec de ne recourir qu'aux seuls services de la Sûreté du Québec à l'avenir;

CONSIDERANT l'intention du ministre de la Sécurité publique d'obliger les municipalités de 5 000 habitants et plus d'être desservies par un corps de police municipal afin de maintenir l'équilibre entre les corps policiers du Québec;

CONSIDERANT QU'il serait impossible, selon le projet d'organisation policière du ministre de la Sécurité publique, pour les municipalités de moins de 5 000 habitants desservies par la Sûreté du Québec de se placer sous la juridiction d'un corps de police municipal;

CONSIDERANT QU'il est dans l'intérêt du monde municipal et des contribuables du Québec de laisser aux municipalités la possibilité d'être desservies par le corps de police de leur choix, compte tenu de la qualité et des coûts des services de police;

CONSIDERANT QUE l'obligation qu'auraient les municipalités de moins de 5 000 habitants d'être desservies par la Sûreté du Québec aurait pour effet de les condamner à payer une facture sans qu'elles n'aient aucune autre alternative;

CONSIDERANT QUE l'évaluation des coûts des services que donne la Sûreté du Québec, soit 200 M\$, est illusoire et exagérée;

CONSIDERANT QUE le projet d'organisation policière du ministre de la Sécurité publique n'a pour but que de satisfaire les revendications des syndicats de policiers;

CONSIDERANT QUE le gouvernement s'est plusieurs fois prononcé en faveur de l'autonomie municipale et contre l'imposition de solutions «mur à mur»;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,

APPUYE par monsieur Henri Boulet,

ET RESOLU QUE le conseil de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud s'oppose au projet d'organisation policière annoncé par le ministre de la Sécurité publique et qu'il fasse connaître au ministre son opposition à ce projet;

QU'en matière d'organisation policière, il est essentiel de laisser la plus grande autonomie possible aux instances municipales;

QUE les municipalités locales doivent avoir le choix entre se regrouper au sein d'un corps de police régional, créer leur propre corps de police ou être desservies par la Sûreté du Québec avec ou sans entente;

QUE le monde municipal rejette l'évaluation de 200 M\$ que le gouvernement du Québec a estimée pour les services de la Sûreté du Québec;

QUE copie de la présente résolution soit envoyée au ministre de la Sécurité publique, au ministre des Affaires municipales, au Premier ministre du Québec, aux députés de l'Opposition ainsi qu'à l'UMRCQ.

PROJET "LES PLANTES A LA RESCOURSE DE L'EAU".

Depuis 1989, le Mouvement des amis de la Rivière du Sud (MARS) oeuvre à la protection et à la mise en valeur de la rivière du Sud. Cette année, le MARS veut aller de l'avant avec un projet portant à la fois sur la sensibilisation des producteurs agricoles à la protection des cours d'eau et la lutte à la pollution diffuse. Ce projet s'intitule "Les plantes à la rescousse de l'eau".

Le projet "les plantes à la rescousse de l'eau" vise à améliorer la qualité des eaux en milieu agricole. La 1ère phase du projet consiste à acquérir des connaissances sur un milieu humide naturel établi sur un ruisseau drainant des terres agricoles. Ce milieu humide se trouve sur le ruisseau de la chute à Saint-Raphaël. La 2ième phase du projet porte sur l'aménagement d'un marais épurateur pilote en collaboration avec un groupe d'agriculteurs dans l'une des municipalités visées par le projet. Le MARS compte ainsi sensibiliser directement les producteurs et contribuer à la recherche et à l'application d'une solution concrète au problème de la pollution diffuse en milieu agricole.

Le coût total du projet s'élève à \$96,000.00

13,000	serait	subventionné	par	le	ministère	Environnement	et	Faune
49,000	"	"	"	"	"	"	"	du
5,500	"	"	"	"	"	de	"	l'Agriculture
12,800	"	fourni	"	"	"	mouvement	"	MARS
16,000	"	"	"	"	"	les	partenaires	du
								milieu

Dans le cadre de ce projet, des contributions en espèces totalisant \$10,500 sont demandées aux municipalités soit \$2,500 à chacune des MRC de Bellechasse et de Montmagny et \$1,500 à chacune des municipalités de St-Gervais, St-Raphaël, St-François et St-Pierre.

Par ce projet, le MARS veut développer une étroite collaboration avec le milieu agricole dans ses efforts de restauration du bassin versant de la rivière du Sud.

Avant de dire oui ou non à la participation de St-François de la Rivière du Sud, à ce projet "Les plantes à la rescousse de l'eau" le Conseil veut rencontrer monsieur Simon Arbour, président du mouvement des Amis de la Rivière du Sud afin d'obtenir plus de renseignements sur ledit projet.

Après explications le Conseil municipal est réceptif au principe du projet. Par contre, avant de poser un geste, il désire attendre, à savoir combien le Conseil régional de développement économique entend investir dans ledit projet.

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
 APPUYE par monsieur Henri Boulet,
 ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte le projet "Les plantes à la rescousse de l'eau" présenté par le mouvement des Amis de la Rivière du Sud (MARS) qui consiste à vouloir améliorer la qualité des eaux en milieu agricole.

QUE par contre la Municipalité attende, de voir ce que le mouvement des Amis de la Rivière du Sud peut aller chercher en subvention auprès du Conseil régional de développement économique, avant de verser quelque montant que ce soit.

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES CANADA-QUEBEC (toiture)

Au mois de mars dernier, la Municipalité avait demandé au ministère des Affaires municipales, dans le cadre du programme d'infrastructures Canada-Québec, de changer un item de la demande soit: ne plus tenir compte de la réfection du couvre-plancher de la grande salle des Loisirs. En lieu et place, refaire la toiture des Loisirs St-François.

Hors, le 20 juin dernier, la Municipalité a reçu le protocole d'entente comme quoi le changement à la demande originale a été accepté. Ce dernier a été dûment signé par monsieur le Maire et retourné immédiatement au Ministère.

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
 APPUYE par monsieur Norbert Morin,
 ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud autorise monsieur le maire Jacques Dumas et le secrétaire-trésorier monsieur Yves Laflamme, à signer le protocole d'entente qui mentionne que le changement à la demande initiale a été accepté, à savoir la réfection de la toiture des Loisirs St-François, en lieu et place du plancher de la grande salle.

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DU PATRIMOINE

La Société de Conservation du Patrimoine s'adresse à la Municipalité pour obtenir une subvention forfaitaire annuelle de \$1,500.00. Cet argent serait utilisé à bon escient et faciliterait le travail des bénévoles.

CONSIDÉRANT QUE la Société de Conservation du Patrimoine s'est beaucoup impliquée dans la vie communautaire de St-François, depuis sa fondation en 1980;

CONSIDÉRANT QUE la Société de Conservation du Patrimoine s'est impliquée énergiquement au début, à la réfection du vieux presbytère, à son changement de vocation et à la mise sur pied de la première bibliothèque publique dans la paroisse;

CONSIDÉRANT le travail incroyable réalisé par ce groupe de bénévoles au fil des ans qui a permis de publier vingt-quatre volumes relatant l'histoire civile et religieuse de la paroisse, de même qu'un aperçu de l'histoire de dix familles de notre communauté;

CONSIDÉRANT QUE ces publications ont voyagé bien au-delà des frontières de St-François de la Rivière du Sud et du Québec et ont apporté à la Société de Conservation du Patrimoine et à la Municipalité une renommée enviable, qui se manifeste chaque année par la venue d'un certain nombre de visiteurs et de chercheurs;

CONSIDÉRANT QUE les dix membres actifs de la Société de Conservation du Patrimoine ont entrepris, depuis deux ans, de retracer l'histoire des Seigneurs de la Seigneurie de St-Vallier: Les Delanaudière et de compléter les listes généalogiques des principales familles de la paroisse;

CONSIDÉRANT QUE pour continuer ces dossiers, il faudrait que la Société de conservation du Patrimoine puisse acquérir les répertoires des naissances, mariages et sépultures publiés par les paroisses et divers organismes ainsi que certains dictionnaires généalogiques ce qui éviterait de nombreux déplacements à la Société de généalogie de Québec, aux frais des membres;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud octroyait \$1,200.00 par année à Société de Conservation du Patrimoine pour l'achat de volumes et que depuis l'ouverture de la Bibliothèque du Rocher ce montant de \$1,200.00 ne leur était plus versé.

CONSIDÉRANT QUE la Société de Conservation du Patrimoine est plus vivante que jamais et qu'un soutien financier de cet ordre est primordial pour la bonne marche de l'organisme;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYÉ par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud reconsidère sa position et accorde une subvention forfaitaire annuelle à la Société de Conservation du Patrimoine de l'ordre de mille cinq cents dollars (\$1,500.00) en fonction de l'excellent travail accompli par ce dynamique groupe de bénévoles, qui trop souvent travaille dans l'ombre.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Henri Boulet,
APPUYÉ par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE la séance soit levée.

La séance se termine vers vingt et une heures et dix minutes.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire
Yves Laflamme, sec.-trés.

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE ST-FRANCOIS DE LA RIVIERE DU SUD
COMTE DE MONTMAGNY

A une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 05 août 1996, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

A laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Henri Boulet, Norbert Morin, Alphonse Marceau, Denis Blais et Joseph-Aimé Blais, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du mardi 02 juillet ayant été remise à chacun, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,
ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du mardi 02 juillet 1996 soit accepté tel que déposé.

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

Soc. Canadienne des Postes, envoi journal l'Echo (local)	43.23
Soc. Canadienne des Postes, " " " (ext.)	23.59
Comité organisateur VVCF, journée provinciale 1996	240.00
M. Rosario Montminy, remboursement taxes 1996	168.38
M. Réjean Gagnon, remboursement taxes 1995	65.28
Les Loisirs St-François, contribution municipale	10,000.00
Soc. Canadienne des Postes, envoi circulaires	18.03
Bureautique Côte Sud, bureau inspecteur muni.	182.27
Hydro-Québec, éclairage public	498.67
Québec-Téléphone, service et interurbains Bureau	391.39
Québec-Téléphone, service et interurbains Garage	102.79
Assurance Vie Desjardins-Laurentienne, assurance collective août 1996	695.08
Hydro-Québec, électricité Maison Paroisse	437.80
Hydro-Québec, électricité Bi-énergie M. Paroisse	51.08
Hydro-Québec, électricité Garage muni.	234.45
Hydro-Québec, électricité Poste chloration	71.63
Hydro-Québec, électricité enseigne 4-Chemins	37.26
Hydro-Québec, électricité Log. 536 M. Paroisse	80.05
Les Loisirs St-François, contribution municipale	10,000.00
Soc. Canadienne des Postes, envoi circulaires	20.63
Ministre du Revenu Québec, remise de juillet	4,133.71
Ministre du Revenu National, remise de juillet	3,339.44
CARRA, remise de juillet	265.74
Roger Blais, chloration juillet	125.00

Régie Intermunicipale Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges en juillet	897.46
Richard Leblanc, enlèvement vidanges juillet	2,105.20
Jean-Yves Prévost, remboursement frais déplacement 373 km à .24	89.52
M. Réjean Gagnon, remboursement taxes 1996	65.28
Bureautique Côte-Sud, papier photocopieur et ruban imprimante, sous chaise	206.25
Lemieux & Proulx, couvre tapis entrée M. Paroisse	65.63
Fleuriste Beausite, plantes de soie bureau municipal	68.37
Laboratoire de l'Environnement, analyse échantillons d'eau	73.84
Les Publications CCH/fm ltée, mise à jour règlements concernant les municipalités	155.15
Consultique Groupe Conseil, conversion réseau éclairage juillet 1996	769.20
Québecel Mobilité, service cellulaire	14.76
Le Nettoyeur Magnymontois, service location-nettoyage salopettes	67.25
Journal l'Oie Blanche, avis public dérogation mineure	68.92
Novicom 2000 inc., réparation pager	184.24
Les Produits Industriels J-P. Côté, chlore	1,287.46
Ferme Horticole Lajoie, aménagement identification	1,010.99
Les Créations d'Or, letterer panneaux voie publique	36.47
Excavation Chanel & Fils inc., excavation au Lac et fossé	1,002.80
Casse-Croûte 4 Saisons, lunches pompiers	99.36
Marché Morigeau, liqueur pompiers, essence camion incendie	81.89
Bloc de Béton Montmagny, tête de regard	290.59
Martin Simard Transport, transport gravier Montée Les Prairies	6,432.01
Blondeau Oxygène, location cylindre	8.69
Construction BML, 72.50 tm, béton bitumineux à \$35.00 \$2,891.61, gallons de colle \$205.12	3,666.28
Dépanneur Ultra, essence	
Tondeuse	47.71
Camion Inter	281.00
Balai de rue	43.62
	372.33
Produits Tubulaires Roy, panneaux boîte électrique	82.62
VT0, savon à main Garage	84.10
Les Automobiles Chabot, réparation pelle rétrocaveuse	375.06
Mécano Contrôle, inspection air climatisé	271.44
Lalimec, pièce	10.84
Les Entreprises Benoît Brisson & Fils, pose blocs chambre forte (Loisirs)	1,025.60
Filtrum, fourniture et installation d'un système de dosage d'hypochlorite de sodium	16,497.43
Boivin & Gauvin, casque, bottes longues, bidon pour pompiers	572.28
MSA Canada inc., matériel incendie	675.14
Unibéton, ciment pour trottoir 1,040.98, bordure au pont Rivière du Sud 437.59	1,478.57
Coopérative Agricole Côte Sud, morceau stratifié	28.44
TY Moteurs, couteau tracteur pelouse	28.42
W Martin ltée, réparation camion Inter	26.89
Sel Warwick (Québec) inc., calcium	557.46
J.L. Lemieux & Fils, cèdre pour pelle à Morigeau	959.32
U.A.P. inc., diverses pièces, batterie niveleuse	517.22
Equipment Bolduc inc., pièces faucheuse et tracteur	153.19
Emco Québec, tuyau p.v.c.	211.77
Soc. Coop. Agri. Riv. du Sud, matériel divers	
Coupe herbe (Turf Power)	256.40
Moine De-Walt	337.31
Voirie (divers)	1,119.59
Pav. Bédard	32.56
	1,745.86
Breton Métal, fer	113.95
Municipalité Berthier-sur-Mer, honoraires pompiers dégât d'eau Morigeau	328.19
M. Pamphile Blais, traitement toiture bardeaux de cèdre Pavillon Bédard	712.21

Couvre-Planchers Lachance, tapis et pose Bureau	1,760.79
Raymond Proulx, nettoyage fournaise Poste incendie	56.98
L'Echo St-François, contfibration publicitaire	437.50
Jacques Pelletier, arp., honoraires professionnels	797.68
Lots P-206, 211 et 212 (J-Marie Simard)	63.81
Emile Gendreau, réparation hose pelle rétrocaveuse	2,397.33
Fonderie La Coulée, grilles et haussages	398.84
Félix Fleury, location pompe à béton	769.20
Consultique Groupe Conseil, conversion réseau éclairage août 1996	71.23
Novicom 2000, programmer et vérifier pager	78.54
Macpek, gyrophare rouge et filtres	373.77
Publicité Plastique Blais, aluminium lettrés (identification)	314.73
Simard & Thibault, pose papier peint bureau	75.17
Formules d'Affaires CCL, 1000 reçus taxes	
	<hr/>
TOTAL:	\$84,397.01

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud a en disponibilité dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

POINTS MUNICIPAUX

DEROGATION MINEURE

Actuellement, monsieur Alphonse Marceau élève 1000 porcs. Il veut augmenter son troupeau de 200 porcs donc à 1200. Cette augmentation représente 50 unités animales de plus. Son certificat d'autorisation en provenance du ministère de l'Environnement lui permet 1000 porcs.

Il est situé dans la zone AB-5. Dans cette zone l'élevage du porc n'est pas autorisé. L'usage actuel subsiste par droit acquis.

Considérant l'état du problème dans l'élevage du porc, et considérant qu'il n'y a pas de contrôle, tant sur l'élevage que sur l'épandage, le comité d'urbanisme est d'avis qu'il ne faut pas accorder la dérogation mineure.

Suite aux explications de monsieur Nicolas Pilote, inspecteur municipal, sur la demande de dérogation mineure de M. Alphonse Marceau, le Conseil municipal décide d'entériner la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, donc de refuser la demande.

CONSIDERANT l'état du problème dans l'élevage du porc;

CONSIDERANT QU'il n'y a pas de contrôle tant sur l'élevage que sur l'épandage;

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
 APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
 ET RESOLU QUE la demande de dérogation mineure de monsieur Alphonse Marceau qui consiste à augmenter de 200 porcs son troupeau actuel, est refusée par le Conseil municipal.

Monsieur Alphonse Marceau étant en conflit d'intérêt, n'a pas participé à la décision du Conseil.

SOUSSIONS SUR INVITATION POUR ETUDE DE CARACTERISATION

Des soumissions sur invitation ont été demandées à trois firmes spécialisées pour exécuter une étude de caractérisation à un site orphelin qui est situé à côté de chez Produits Tubulaires Roy inc.. Ledit terrain couvre une superficie de 66,699 pieds carrés et a 20 pieds de front par 308.20 pieds de profondeur.

Voici la liste des soumissionnaires invités et les prix soumis par ordre de réception.

1-	Laboratoire d'Expertises de Québec	<u>\$5,110.00</u> taxes en sus
2-	Laboratoire de Matériaux de Québec	<u>\$4,974.00</u> taxes en sus
3-	Ecosite	<u>\$2,550.00</u> taxes en sus

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE le Conseil municipal de St-François de la Rivière du Sud retient la soumission de la firme Ecosite au montant de deux mille cinq cent cinquante dollars (\$2,550.00) avant taxes pour la réalisation d'une étude de caractérisation sur le site portant le numéro de lot P-206 au cadastre de la Municipalité et couvrant une superficie de soixante-six mille six cent quatre-vingt-dix-neuf pieds carrés (66,699 pieds carrés).

QUE cette étude de caractérisation se réalise le plus tôt possible.

QUE si des ajouts s'avéraient nécessaires (ex.: analyses chimiques afin de déterminer les concentrations en hydrocarbures pétroliers C10-C50 et en perchloroéthylène ou autres travaux) bien auparavant la firme Ecosite devra en informer la Municipalité avant de procéder et cette dernière donnera son aval ou non aux ajouts.

SIGNALISATION A TITRE INFORMATIF

La Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud avait demandé par résolution au ministère des Transports la possibilité d'implanter des panneaux d'arrêt "toutes directions" au carrefour des routes 228 et Montée St-François (aux 4 chemins).

Le Ministère a réalisé une étude sur le débit des voitures circulant dans ce secteur particulier.

Le service spécialisé en sécurité routière annonce que la requête de la Municipalité est retenue. Le Ministère procédera donc au moment opportun aux installations suivantes sur le réseau à son entretien:

Ch. St-François Ouest: panneau d'arrêt avec le panonceau "Toutes directions" et signal avancé d'arrêt avec le panonceau "Nouvelle signalisation".

Montée St-François: Pareil à ce qui va être installé au ch. St-François Ouest. Le panonceau "Nouvelle signalisation" sera présent pendant les trois mois suivant la nouvelle installation pour que les gens aient le temps de se familiariser.

Ch. St-François Est
Montée Morigeau

Ces sections appartiennent à la
Municipalité et elles vont devenir
également des arrêts "Toutes directions".

ASPHALTAGE RUE BOIVIN

Il y a un bout de la rue Boivin qui n'est pas asphalté. Ça représente 42' de longueur par 40' de largeur. Des prix sur invitation ont été demandés à différents contracteurs:

Pavage Chabot inc.	\$2,300.00 + taxes
Raynald Morin	n'a pas répondu
BML	travail pas assez important

Il était spécifié dans cette demande de soumission que l'asphaltage devait avoir 2½" d'épaisseur après compaction et que la préparation était effectuée par la Municipalité.

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud retient la soumission de Pavage Chabot inc. au montant de deux mille trois cents dollars (\$2,300.00) avant taxes pour le pavage d'une section de la rue Boivin mesurant quarante pieds (40') de largeur par quarante-deux pieds (42') de longueur.

QUE ce travail d'asphaltage soit effectué en même temps que l'autre contrat qui vous a été accordé antérieurement, soit la réparation des dégâts causés par les pluies diluviennes du 19 et 20 juillet dernier à la Montée des Prairies et qui s'élève à cinq mille deux cent quatre-vingt-sept dollars avant taxes (\$5,287.00).

INTERNET A LA BIBLIOTHEQUE DU ROCHER

Le Centre régional de service aux bibliothèques publiques (CRSBP) Régions de Québec et Chaudière-Appalaches inc. confirme qu'un poste d'accès public à Internet sera installé à la Bibliothèque du Rocher dès l'automne 1996.

Les installations débuteront au cours de l'automne 1996 en fonction du rythme de réalisation des aménagements. Ceux-ci devront progressivement être fonctionnels à compter du 1er octobre 1996.

AVIS DE MOTION

La firme BPR avise la Municipalité qu'il serait opportun d'adopter un règlement d'emprunt pour les honoraires professionnels nécessaires à la confection des plans et devis du projet d'égout et d'aqueduc dans le secteur Morigeau et d'assainissement des eaux usées. Ça équivaut à 10% du coût estimé global des travaux d'assainissement des eaux soit environ \$315,000.00.

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QU'un avis de motion est donné à l'effet qu'un règlement d'emprunt de l'ordre de \$315,000.00 va être adopté pour les honoraires professionnels (ingénieur, laboratoire, arpenteur, évaluateur, notaire, etc...) nécessaires à la confection de plans et devis du projet d'égout et d'aqueduc dans le secteur Morigeau et d'assainissement des eaux usées.

RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES GÉNÉRALES

Les assurances générales de la Municipalité avec le Groupe Ultima viennent à échéance le 6 août prochain. L'article 936.2 du code municipal dit qu'il est permis de reconduire le contrat sans aller en soumission sur invitation.

CONSIDÉRANT QUE l'article 936.2 du Code municipal dit qu'un contrat d'assurance adjudgé par soumissions pour une période inférieure à trois ans peut, à son échéance, être reconduit sans demande de soumissions pour une ou plusieurs périodes;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alphonse Marceau,
APPUYÉ par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud renouvelle son contrat d'assurances générales avec le Groupe PMT 2000 inc., membre du groupe Ultima, dont les bureaux sont situés au 20, avenue St-Magloire à Montmagny.

QUE ce renouvellement de contrat couvre la période du 06 août 1996 au 06 août 1997.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE VIDANGES

Le contrat d'enlèvement des vidanges se termine le 30 septembre 1996. Le secrétaire a contacté Berthier-sur-Mer et St-Pierre. Ils sont d'accord pour que la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud fasse les démarches pour aller en appel d'offres.

ATTENDU QUE les municipalités de Berthier-sur-Mer et St-Pierre de la Rivière du Sud sont consentants à perpétuer cette entente de service avec la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud en ce qui concerne l'enlèvement des vidanges;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Denis Blais,
APPUYÉ par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud autorise le secrétaire monsieur Yves Laflamme, à aller en appel d'offres en vue du renouvellement du contrat d'enlèvement des vidanges des municipalités suivantes:

- Berthier-sur-Mer
- St-Pierre de la Rivière du Sud
- St-François de la Rivière du Sud

INONDATIONS

Suite aux pluies diluviennes du 19 et 20 juillet dernier, il y a eu des dégâts aux infrastructures municipales (au barrage, à la côte des Prairies et à la structure du pont enjambant la rivière Morigeau). La Municipalité a l'intention de présenter une demande d'assistance financière spéciale au ministère de la Sécurité publique.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a subi des dommages à ses infrastructures municipales causés par les pluies diluviennes du 19 et 20 juillet dernier;

ATTENDU QUE le Premier ministre du Québec et le ministre de la Sécurité publique ont annoncé un programme d'assistance financière spécial pour venir en aide aux municipalités qui ont été affectées par les inondations des 19 et 20 juillet 1996;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Norbert Morin,
APPUYÉ par monsieur Henri Boulet,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud présente une demande d'assistance financière spéciale au ministère de la Sécurité publique pour les dommages subis à des infrastructures municipales lors des inondations des 19 et 20 juillet 1996.

AVIS DE MOTION

La Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a entrepris depuis quelques mois des démarches auprès du ministère de la Culture afin d'obtenir une subvention pour réparer l'extérieur de la Maison de la Paroisse. Un rapport d'expertise sur les parements extérieurs a été préparé par monsieur Luc Fontaine, architecte et envoyé au ministère de la Culture.

Comme la Maison de la Paroisse fait partie d'un environnement historique, la Municipalité, si le projet était accepté, serait éligible à une subvention de l'ordre de 25% des coûts totaux des travaux qui sont estimés à environ \$110,000.00.

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QU'un avis de motion est donné à l'effet qu'un règlement d'emprunt de l'ordre de \$130,000.00 va être adopté lors d'une séance ultérieure pour la réfection des parements extérieurs de la Maison de la Paroisse.

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE la séance soit levée.

La séance se termine vers vingt et une heures et trente minutes.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire
Yves Laflamme, sec.-trés.



BOUCHERIE
Richard Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, ch. St-François Ouest
St-François de Montmagny G0R 3A0
(418) 259-7783

SPECIAUX EN MAGASIN
TOUTES LES SEMAINES

RESTAURANT
L'ARRÊT
STOP

Autoroute 20, Sortie 364
Berthier-sur-Mer / St-François
Tél.: (418) 259-7704

- RÉUNION DE GROUPE
- COMMANDE POUR APPORTER



HEURES D'OUVERTURE:
Dimanche au jeudi:
6.00 a.m. à 11.00 p.m.
Vendredi et samedi:
6.00 a.m. à 2.00 a.m.

VENTE COMPLÈTE

DU TROUPEAU

Lundi le 2 septembre 96
à 10h30



CARLIN

Prop. de : Guy & Murielle Carrier
132, Rang 6, Saint-Honoré Cté Beauce (Québec) G0M 1V0 / Tél.: (418) 485-6611

60 Certificats Production supérieure



Meilleur MCR du Québec 1985 & 1986

25 Records : MMT 1995

10663kg 3.99% 3.22% MCR 223 241 228

7 TB, 22BP, 6B

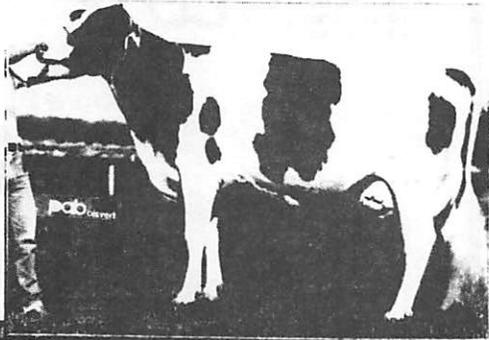
Une AÉROSTAR Dûe Août 96 par Park

Index : Lait +1442 gras+33 Prot.+50 IPV+1355 conf.+6

Mère : 3-5 12268kg 3.95% 3.32%

MCR 253 267 262 dev.+30 +23 +34

Gr. Mère TB-87 5-07 12388kg 4.0% 3.1% MCR 227 244 225



Ar. Gr. Mère : Carlin Luce Profisire Ex.4*

(Mère de Carlin Macho Ace H0-982)

Moy. 6 Lacts : 11544kg 3.64% 3.25%

MCR 230-226-253

**Le troupeau sera
reclassifié avant l'encan**

Sera vendue

une ASTRE 2 ans

Index : Lait +1182 gras+21 Prot.+39 IPV+1348 conf.+11

proj. : 2-04 10514kg MCR 245 199 240

Saillie par Dixellen Design H0-1913

Frère Maternel au CIAQ Ho-2650

Mère : TB-vache elite 5-11 13866kg 4.63% 3.30%

MCR 275 343 285 dev. +67 +118 +75

2e Mère : TB-86 4-325jrs 11213kg 11213kg 4.8% 3.3%



3e Mère : Dreamsreet Chief Delight

EX-93 USA 2E ME

4-355jrs 11444kg 5.1% 3.3% 4e Mère : EX-2E

5e Mère : EX-3E GMD 6e Mère : EX-2E

L'ÉQUIPEMENT LAITIÈRE:

Réservoir à lait DeLaval 650 gals.

Prérefroidisseur DeLaval

Compresseur DeLaval #78 5hp

Pipeline 2" DeLaval en pyrex pour 40 vaches

4 Unités de traite Harmony

4 Waikato 2-42Kg

et quelques autres articles etc...

Tente & cantine sur les lieux
Conditions Comptant ou prêt bancaire

LES ENCANS BOULET inc.

ALFRED BOULET

Saint-François, Montmagny

Tél. : (418) 259-7086

Fax : (418) 259-2610



USINAGE JOLIVET

Henri Jolivet, président

- Remontage de shaft à la soudure
- Tournage intérieur et extérieur
- Filetage au tour conique ou cylindrique
- Sabot d'enfoncement et bague pour pusetiers
- Portées de bearing
- Fraisage général
- Fabrication d'étagère
- Chemin de clé
- Coupe au gaz
- Soudure d'acier
- Soudure de fonte
- Perçage de trous de 1/16 à 2 pouces

474, Montée Les Prairies
St-François de Montmagny (Québec)
GOR 3AO

Usine: 259-7001
Fax: 259-2801

Pierre Garant
Tél: (418) 259-2655
Fax: (418) 259-2158



Weed Man
708 St-François O., C.P. 98
Saint-François, Québec
Canada GOR 3AO

LES GALERIES DE L'AUTO MONTMAGNY



TOYOTA



HYUNDAI



VOLKSWAGEN

248-2323 248-7877 248-0057

140, 150, 160, boul. Taché O., Montmagny, QC, G5V 3A5

PROMOPRIX

Pierre Martin

534, Ch. St-François O.
St-François - GOR 3AO
TÉL.: 259-7728

Qu'est-ce qu'un médicament générique

Un médicament générique est l'équivalent d'un médicament original. Il contient les mêmes principes actifs: substances chimiques qui agissent sur l'organisme et qui procurent l'effet désiré. Les médicaments génériques sont équivalents en tous points aux médicaments originaux, autant au niveau de l'aspect physique que des principes actifs.

Quelles sont les exigences du gouvernement?

Un médicament générique, avant d'être mis sur le marché, doit être approuvé par le gouvernement fédéral. L'équivalent devra respecter les mêmes normes que celles du médicament original. Plusieurs éléments seront évalués afin d'assurer que le médicament générique soit conforme au médicament original.

Qui commercialise ces médicaments?

Plusieurs fabricants sont impliqués dans la commercialisation de produits génériques: des compagnies indépendantes mais également des fabricants de produits originaux très connus.

Quels sont les avantages des médicaments génériques?

Si les produits génériques sont moins coûteux, ce n'est certainement pas parce qu'ils sont de moins bonne qualité. Les fabricants de ces produits peuvent les vendre à plus bas prix car les dépenses reliées à ces médicaments sont moindres. Ils ne font pas de représentation médicale et déboursent des sommes beaucoup moins importantes pour la publicité et la promotion de leurs produits comparativement aux compagnies fabriquant des médicaments originaux.

DONC, LE MÉDICAMENT GÉNÉRIQUE CONTIENT LES MÊMES INGRÉDIENTS THÉRAPEUTIQUES QUE LE MÉDICAMENT D'ORIGINE ET EST ÉVALUÉ PAR SANTÉ CANADA EN MATIÈRE D'INNOCUITÉ, EFFICACITÉ ET QUALITÉ, ET CONSÉQUEMMENT NE PRÉSENTE PAS PLUS DE RISQUE POUR VOTRE SANTÉ QUE LE PRODUIT ORIGINAL.

C'EST POURQUOI LES HÔPITAUX LES ACHÈTENT EN SI GRANDES QUANTITÉS.

Pour de plus amples informations au sujet des médicaments génériques, n'hésitez pas à demander à votre pharmacien. Il se fera un plaisir de vous conseiller.

Pierre Martin, pharmacien

HEURES D'OUVERTURE

Lundi:	9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h
Mar. Mer. Jeu.:	9h à midi • 13h30 à 17h
Vendredi:	9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

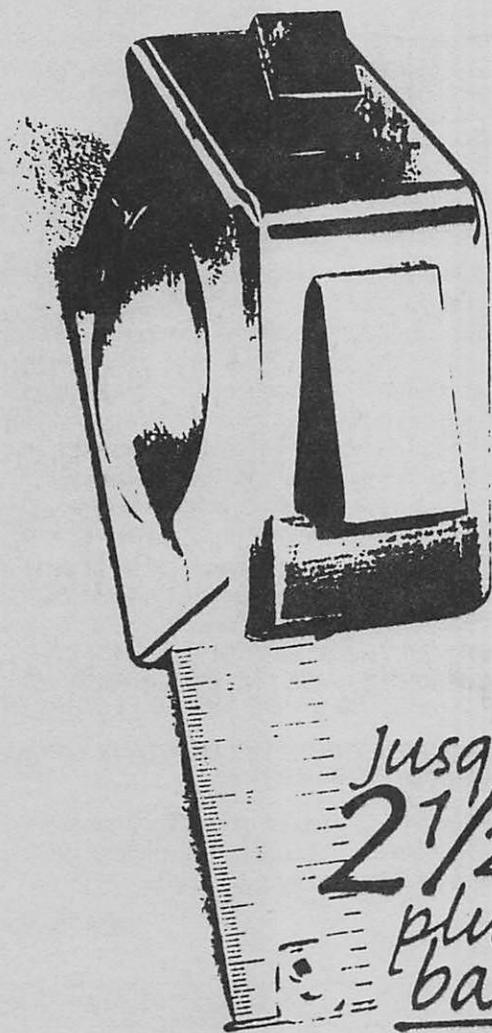
LIVRAISON GRATUITE

septembre 96 • Écho de St-François • 35



La Caisse Populaire de St-François
de Montmagny

**PRÊT
POUR LA
RÉNO?**



*Jusqu'à
2 1/2%
plus
bas.*

**VOICI
UNE OFFRE
DE TAUX
À LA MESURE
DE VOS
PROJETS!**

Si vous prévoyez faire des
rénovations et qu'il est plus
avantageux pour vous
d'opter pour un prêt
personnel d'au moins
5 000 \$ pour financer votre
projet, vous pourriez
obtenir un rabais de taux
pouvant atteindre jusqu'à
2 1/2%.

Le rabais, en vigueur jusqu'au
31 octobre 1996.

Informez-vous à nos conseillères.



Desjardins pour s'aider soi-même